Image not found or type unknown

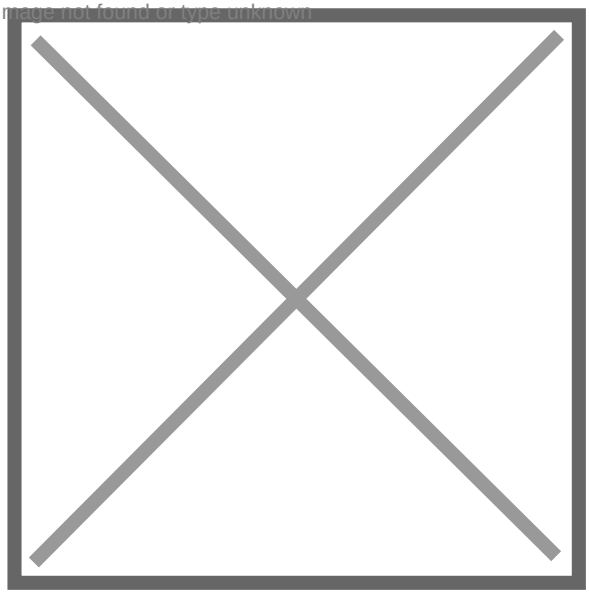

Meuble haut de cuisine ayant tendance à tomber

Par **FRELIN**, le **26/09/2008** à **10:05**

Bonjour,

Nous venons de faire poser par le cuisiniste Hygena notre nouvelle cuisine cette année (garantie 10 ans). Ce sont des professionnels qui ont posés cette cuisine et il y a une semaine ma femme a ouvert la porte d'un des placard haut et une des fixations du meuble au mur a cédée. Ma femme et ma fille étaient devant le meuble et le reflexe de ma femme a été de le repousser contre le mur.

Quel est le texte de loi qui pourrait m'aider a entreprendre des poursuites envers le cuisiniste?

Je pense que c'est un "délit de risque à autrui".

Merci de vos réponses

Par **Marion2**, le **26/09/2008** à **10:46**

Bonjour,
En premier lieu, envoyez un courrier recommandé AR à Hygena en lui demandant de bien vouloir intevenir dans les meilleurs délais afin de fixer correctement votre placard.

Par **FRELIN**, le **26/09/2008** à **10:52**

Ce point là est déjà réglé.
Hygena reconnait son erreur et met tout en oeuvre pour remettre en conformité la cuisine.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés